

SYNTHÈSE COLLECTIF : CONSTITUTION D'UNE FÉDÉRATION MÉDIÉVALE

Pour faire suite à la réunion du Collectif des 13 et 14 Mars et à l'issue des discussions ayant été abordées durant la semaine 11, par les membres du Collectif Médiéval, et des résultats des sondages, vous trouverez ci-après notre septième synthèse de travail :

- Avantages à se fédérer :
 - Canilhac a posté un sujet abordé lors de la réunion du Collectif. Quels seront les avantages à se fédérer - à mettre en avant - pour les futurs membres ?
- Logo de la Fédération :
 - Qui souhaite que nous adoptions le deuxième logo proposé par Mélissandre ?
 - 2 voix favorables, 4 voix défavorables, 3 voix ne se prononçant pas / 9 votants
- Logo de la Fédération :
 - Des modèles de logos ou blasons sont, à nouveau, proposés par les membres du Collectif.
- Documents administratifs de la Fédération :
 - Mise en ligne des Statuts, Règlement Intérieur et Charte revus et corrigés durant la réunion du Collectif.
- Assurance :
 - Une demande de projet de contrat-type médiéval est en cours de discussion entre Esclarmonde et un conseiller de la MAIF.
- Association d'évènementiel R.O.M.A. :
 - Fée Bleue peut-elle faire partie du Collectif Médiéval ?
 - 2 voix favorables / 2 votants
- Résultat de la réunion du Collectif :
 - Un procès-verbal relatif à la réunion du Collectif est en ligne sur le forum.

Pour conclure sur les discussions et sondages de cette septième semaine de travail du Collectif Médiéval, il a été arrêté les points suivants :

Le point soulevé par Canilhac et lors de la réunion du Collectif relatif aux avantages à mettre en avant pour motiver les futurs adhérents est important.

Il est nécessaire que tous les membres du Collectif «planchent» sur le préambule des Statuts, afin de rédiger un argumentaire précis et «alléchant» pour les futures associations qui envisageraient de se fédérer.

Le nouveau logo proposé par Mélissandre ayant encore été remis en question suite au sondage mis en ligne, ledit sondage va être annulé.

De nouveaux modèles ont été proposés sur le post «Logo de la Fédération». Dès qu'un choix sera enfin arrêté, un nouveau sondage sera ouvert.

Les documents administratifs (Statuts, Règlement Intérieur et Charte) de la Fédération Médiévale ont été définitivement arrêtés par tous les membres du Collectif présents et représentés.

Esclarmonde a contacté la MAIF afin d'essayer d'obtenir une couverture-type et une tarification préférentielle pour les associations médiévales fédérées.

Il a été proposé l'«entrée» de Fée Bleue au sein du Collectif en tant que présidente de l'Association d'Évènementiel R.O.M.A.

Ce sondage «Fée Bleue au sein du Collectif ?» est en attente du résultat des votes des membres du Collectif.

Esclarmonde a mis en ligne un compte-rendu de la réunion du Collectif. Toutefois, les pouvoirs des membres suivants sont toujours en attente de réception :

- Manhega à *Grand Inqui*
- Capitaine Saumane à *Grand Inqui*
- Jean Lun à *Canilhac*